

PLAN DE MISE EN ŒUVRE

West Africa

Cotton



**Objectif Stratégique**

**I- Améliorer la productivité des filières coton-textile de la zone UEMOA**

Objectifs Opérationnels	Priorité	Activités	Segment de la filière	Responsable de la mise en œuvre	Indicateurs de progrès	Appui technique & Financier envisageable pour la mise en œuvre
<b>1- Renforcer la recherche et promouvoir la coopération régionale entre les centres de recherche</b>	<b>6</b>	<p>1.1 Développer et mettre en œuvre des programmes régionaux de développement de la recherche/technologie cotonnière</p> <p>1.2 Recenser les centres de recherche en fonction de leurs avantages comparatifs dans la perspective de créer des pôles d'excellence</p> <p>1.3 Favoriser le transfert de compétence entre les centres de recherche pour l'amélioration variétale, la protection phytosanitaire et l'agronomie.</p> <p>1.4 Renforcer les capacités d'échanges des organisations de recherche agricole et faciliter la mutualisation des ressources et les échanges scientifiques et technologiques (mise à la disposition de laboratoires d'informations techniques)</p> <p>1.5 Renforcer le partenariat recherche-vulgarisation-Organisation de producteur (plan directeur pour la recherche-vulgarisation)</p>	<p>1.1 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières,</p> <p>1.2 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p> <p>1.3 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p> <p>1.4 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p>	<p>1.1 Commission UEMOA, Etats, AProCA, ACA, Interprofession</p> <p>1.2 Commission UEMOA, Etats AProCA, ACA Interprofession</p> <p>1.3 Commission UEMOA, Etats AProCA, ACA Interprofession</p> <p>1.4 Commission UEMOA, Etats AProCA, ACA Interprofession</p>	<p>1.1 Pourcentage de programme de recherche mis en œuvre</p> <p>1.2 Nombre de pôles d'excellence opérationnels</p> <p>1.3 Nombre de chercheurs en visite d'échange. Nombre de formations réalisées.</p> <p>1.4 Nombre de rencontres périodiques entre les centres de recherches</p> <p>1.5 Nombre de cadres de concertation organisés. Nombre de technologies mises en vulgarisation</p>	<p>PAFICOT</p> <p>PR-PICA (Entomologie)</p> <p>Initiative OCI (pôle excellence / Sénégal)</p> <p>CNUCED (INFO COMM)</p> <p>CORAF (Programme Coton)</p> <p>WACIP (USAID)</p> <p>Coopération Brésil sur le C4 (Transfert technologie)</p> <p>CIRAD, AFD, BANQUE MONDIALE, UE, GTZ, CFC, Autres</p>
<b>2- Assurer la disponibilité des semences en qualité et en quantité</b>	<b>5</b>	<p>2.1 Développer un programme régional de sélection variétale améliorant la productivité aux champs, le rendement à l'égrenage et les caractéristiques technologiques de la fibre</p> <p>2.2 Mettre en place un cadre réglementaire régional harmonisé pour l'adoption et la diffusion de semences génétiquement modifiées</p> <p>2.3 Appuyer la production, la certification et la diffusion (multiplication, stockage, distribution) de semences améliorées</p>	<p>2.1 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p> <p>2.2 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p> <p>2.3 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p>	<p>2.1 Commission UEMOA, AProCA, ACA, Etat Interprofession</p> <p>2.2 Commission UEMOA, AProCA, ACA, Etat Interprofession</p> <p>2.2 Commission UEMOA, AProCA, ACA, Etat, Interprofession</p>	<p>2.1 Nombre de variétés améliorées proposées / catalogue de variétés</p> <p>2.2 Nombre de pays ayant mis en œuvre le cadre réglementaire</p> <p>2.3 Quantité de semences améliorées et certifiées produites. Nombre de magasins de stockage de semences</p>	<p>UEMOA (Programme sur les semences des filières prioritaires)</p> <p>UE, PAFICOT (Composantes nationales).</p> <p>IFDC</p> <p>SNRA, Université</p>
<b>3- Faciliter l'accès aux intrants coton de qualité à moindre coût et dans les délais</b>	<b>4</b>	<p>3.1 Mettre en place un mécanisme fiable d'approvisionnement (recensement des besoins, appel d'offre, contrôle qualité, système d'achat) et de distribution des intrants coton</p> <p>3.2 Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'unités de production soutenue par l'investissement privé afin d'offrir une disponibilité en engrais d'origine UEMOA</p> <p>3.3 Développer un plan d'action pour la promotion des fertilisants organiques</p> <p>3.4 Renforcer les capacités de gestion des intrants et d'accès au crédit des associations de cotonculteurs (au niveau villageois)</p> <p>3.5. Mettre en œuvre la déclaration d'Abuja relative à la fiscalité et aux subventions sur les engrais</p> <p>3.6 Alléger les taxes d'entrée sur les autres intrants dans la sous région</p>	<p>3.1 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p> <p>3.2 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p> <p>3.3 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p> <p>3.4 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p> <p>3.5 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p> <p>3.6 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p>	<p>3.1 Commission UEMOA, Etats, AProCA, ACA Interprofession</p> <p>3.2 Commission UEMOA, Etats, AProCA, ACA Interprofession</p> <p>3.4 Commission UEMOA, Etats, AProCA, ACA Interprofession</p> <p>3.5 Commission UEMOA, Etats, AProCA, ACA Interprofession</p> <p>3.6 Commission UEMOA, Etats, AProCA, ACA Interprofession</p>	<p>3.1 Pourcentage de livraison dans les délais dans les magasins des OPC</p> <p>3.2 Quantité d'engrais produite dans la sous-région</p> <p>3.3 Nombre de producteurs sensibilisés à l'utilisation des fertilisants organiques</p> <p>3.4 Nombre de membres d'OPC formés à la gestion des intrants. Nombre d'OPC ayant bénéficiés de crédits.</p> <p>3.5 Nombre de pays ayant mis en œuvre la déclaration d'Abuja</p> <p>3.6 Nombre de pays ayant mis en place des mesures d'allègement</p>	<p>PAFICOT</p> <p>WACIP/USAID</p> <p>IFDC</p> <p>BAD, Banque Mondiale</p>
<b>4 - Sécuriser les revenus des producteurs de coton</b>	<b>1</b>	<p>4.1 Evaluer la nature et l'ampleur de l'endettement par crédit d'intrant au niveau des OP et des producteurs individuels</p> <p>4.2 Mettre en place un mécanisme approprié de couverture du risque de volatilité des cours au niveau régional (fluctuation des cours, parité Euro/Dollar) afin de garantir un prix minimum aux producteurs en cas de chute importante des cours mondiaux.</p> <p>4.3 Mettre en place un mécanisme approprié de gestion des risques climatiques</p>	<p>4.1 Producteurs, OPC, Sociétés cotonnières</p> <p>4.2 Producteurs, OPC Sociétés cotonnières</p> <p>4.3 Producteurs, OPC Sociétés cotonnières</p>	<p>4.1 BOAD, Commission UEMOA, Etat, Interprofession</p> <p>4.2 BOAD, Commission UEMOA Etat, Interprofession</p> <p>4.3 BOAD, Commission UEMOA Etat, Interprofession</p>	<p>4.1 Montant de l'endettement</p> <p>4.2 Nombre de pays, producteurs bénéficiant de la garantie d'un prix minimum</p> <p>4.3 Nombre de pays disposant de mécanisme de garantie de risques climatiques</p>	<p>AFD</p> <p>BANQUE MONDIALE</p> <p>BOAD</p> <p>BAD</p> <p>CNUCED</p> <p>UE</p> <p>AGRA</p>

5-	<b>Soutenir le renforcement des capacités des producteurs et des OPC</b>	2	<p>5.1 Renforcer les capacités des producteurs et OPC par la vulgarisation des bonnes pratiques de culture, de fertilisation des sols et de gestion des pesticides et de biosécurité</p> <p>5.2 Renforcement institutionnel et organisationnel des OPC (appui conseil, gestion, leadership, mouvement associatif, alphabétisation)</p> <p>5.3 Renforcer les cadres et dispositifs de concertation et d'échange d'expérience entre les différents acteurs de la zone UEMOA</p>	<p>5.1 Producteurs, OPC, interprofession</p> <p>5.2 Producteurs, OPC, interprofession</p> <p>5.3 Producteurs, OPC, interprofession</p>	<p>5.1 Commission UEMOA, AProCA</p> <p>5.2 Commission UEMOA, AProCA</p> <p>5.3 Commission UEMOA, AProCA</p>	<p>5.1 Nb de thèmes de formation vulgarisés. Nb d'OPCs et de producteurs formés</p> <p>5.2 Nb de modules de formation et pourcentage d'OPC formées</p> <p>5.3 Nb de séances de concertation et d'échanges d'expériences organisées</p>	<p>WACIP IFDC AFD CORAF ONG Développement Banque Mondiale Coopérations Bilatérales (Suisse, Hollande, Canada, Allemagne)</p>
6 -	<b>Soutenir l'accroissement de la rentabilité des usines d'égrenage</b>	8	<p>6.1 Appuyer la modernisation, la mise à niveau et l'adaptation des équipements des usines d'égrenage,</p> <p>6.2 Soutenir la formation et le perfectionnement du personnel et des dirigeants des sociétés cotonnières</p> <p>6.3 Appuyer la mutualisation des achats de pièces de rechange</p>	<p>6.1 Sociétés cotonnières, Sociétés d'égrenage</p> <p>6.2 Sociétés cotonnières Sociétés d'égrenage</p> <p>6.3 Sociétés cotonnières Sociétés d'égrenage</p>	<p>6.1 BOAD, Commission UEMOA</p> <p>6.2 ACA, Commission UEMOA</p> <p>6.3 ACA</p>	<p>6.1 Nb d'usines d'égrenage, équipées. Nb de personnels formés.</p> <p>6.2 Nb de personnels et de dirigeants formés. Nb de modules de formation. Nb de sociétés bénéficiaires.</p> <p>6.3 Une base de données partagée sur les pièces de rechange. Nb d'opérations d'achat enregistrées par ce canal.</p>	<p>WACIP IFDC, PAFICOT Cotimex Afrique (Plateforme)</p>
7 -	<b>Renforcer les capacités des associations faitières régionales et nationales (Producteurs, Sociétés cotonnières et Interprofession)</b>	7	<p>7.1 Renforcer les compétences des associations de soutien aux filières régionales en gestion organisationnelle et opérationnelle (stratégie, gestion et leadership)</p> <p>7.2 Soutenir la coopération entre les sociétés cotonnières de la sous-région, représentées par l'A.C.A. et les organisations de producteurs de coton représentées par AProCA (convention de partenariat ACA - AProCA)</p> <p>7.3 Susciter la création de l'interprofession dans les pays qui n'en dispose pas et renforcer leur capacité</p>	<p>7.1 Producteurs, OPC, Sociétés cotonnières</p> <p>7.2 Producteurs, OPC, Sociétés cotonnières</p> <p>7.3 Producteurs, OPC, Sociétés cotonnières</p>	<p>7.1 Commission UEMOA, AProCA, ACA</p> <p>7.2 Commission UEMOA, AProCA, ACA</p> <p>Etats</p>	<p>7.1 Nb d'associations de soutien renforcées. Nb de modules de formation dispensés. Nb de participants.</p> <p>7.2 Nb de conventions de partenariat signées ou en projet entre ACA et AProCA. Nb de sociétés cotonnières et faitières dans ce partenariat</p> <p>7.2 Pourcentage de pays disposant d'interprofession</p>	<p>IFDC, PAFICOT, Banque Mondiale, OXFAM, SNV, UE, AFD, Coopération Suisse, WACIP, Commission de l'UEMOA</p>
8 -	<b>Mettre en place des mécanismes pour le financement de la production de coton graine</b>	3	<p>8.1 Assurer le financement des activités de production du coton à partir du FRDA</p> <p>8.2 Valider les résultats des études relatives à la mise en place du fonds d'appui à la production et d'incitation à la transformation</p> <p>8.3 Mettre en œuvre les recommandations des études relatives à la mise en place du fonds d'appui à la production et d'incitation à la transformation</p>	<p>8.1 Producteurs, OPC, Sociétés cotonnières, Interprofession</p> <p>8.2 Producteurs, OPC, Soc cotonnières, Interprofession</p> <p>8.3 Producteurs, OPC, Soc cotonnières, Interprofession</p>	<p>8.1 BOAD, Commission UEMOA Etats</p> <p>8.1 BOAD, Commission UEMOA Etats</p> <p>8.1 BOAD, Commission UEMOA Etats</p>	<p>8.1 Evolution du montant mobilisé. Nb de dossiers instruits et financés.</p> <p>8.2 Rapport de validation Acte additionnel de création du fonds</p> <p>8.3 Evolution du montant mobilisé. Nb de dossiers instruits et financés</p>	<p>FRDA, BOAD, BAD, FIRCA (CI), UE</p>

## Objectif Stratégique

## II- Améliorer la qualité du coton dans la zone UEMOA

Objectifs Opérationnels	Priorité	Activités	Segment de la filière	Responsable de la mise en œuvre	Indicateurs de progrès	Appui technique envisageable pour la mise en œuvre
1- Etendre à toute la zone UEMOA les actions de résolution des problèmes liés à la contamination		<p>1.1 Mener des actions de sensibilisation dans les pays envers les producteurs/OP et sociétés cotonnières afin d'assurer une meilleure compréhension des problèmes rencontrés par les importateurs de coton contaminé et de leurs exigences</p> <p>1.2 Mener des actions de formation technique liées à la contamination du coton à travers des ateliers destinés à l'ensemble des acteurs de la filière</p> <p>1.2 Vulgariser les outils (exemple: manuel qualité UEMOA) auprès des acteurs de la filière</p> <p>1.4 Modifier la réglementation au niveau régional en introduisant la notion de non-contamination dans les normes du coton graine commercialisable et en interdisant l'utilisation du polypropylène à tous les stades de la chaîne de valeur</p> <p>1.5 Appuyer la production et l'utilisation de toile de coton pour la récolte, le transport et le stockage du coton graine et l'emballage de la fibre</p> <p>1.6. Rechercher des alternatives au polypropylène pour l'ensachage des engrais</p> <p>1.7 Développer la coopération entre les acteurs de la filière coton de l'Union avec ceux d'autres pays Africains et avec les industriels des pays importateurs afin de réduire la contamination du coton aux niveaux de la culture et de l'égrenage</p>	<p>1.1 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières, transporteurs</p> <p>1.2 Producteurs, OPC, acheteurs, égreneurs, transporteurs</p> <p>1.3 Producteurs, OPC, transporteurs, acheteurs et égreneurs</p> <p>1.4 Producteurs, OPC, transporteurs, acheteurs et égreneurs</p> <p>1.5 Producteurs, OPC, transporteurs, sociétés cotonnières et égreneurs</p> <p>1.6. Producteurs, sociétés cotonnières et égreneurs</p> <p>1.7. Producteurs, sociétés cotonnières et égreneurs</p>	<p>1.1 A.C.A., AProCA, Etats et Commission UEMOA</p> <p>1.2 A.C.A., AProCA, Etats et Commission UEMOA</p> <p>1.3 Interprofession, A.C.A., AProCA, Etats et Commission UEMOA</p> <p>1.4 Commission UEMOA A.C.A., Etats, AProCA</p> <p>1.5 AProCA, A.C.A., Etats et Commission UEMOA</p> <p>1.6 Commission UEMOA, Etats, AProCA, A.C.A.</p> <p>1.7 AProCA, A.C.A., Etats et Commission UEMOA</p>	<p>1.1 Nombre de pays, producteurs, OPCs et sociétés cotonnières ayant bénéficié de ces actions. Niveau de compréhension (évalué avant et après)</p> <p>1.2 Nombre de formations, de participants formés (segment, pays). Qualité de la formation (évaluée par les participants).</p> <p>1.3 Nombre d'outils vulgarisés.</p> <p>1.4 Réglementation adoptée et appliquée</p> <p>1.5 Nombre de producteurs pourvus de kits en coton</p> <p>1.6 Etude de faisabilité réalisée</p> <p>1.7 Nombre de visites effectuées et d'accords de coopération</p>	<p>Programme Tous ACP (ITC)</p> <p>Banque Mondiale</p> <p>PAFICOT</p> <p>CFC / IFDC</p> <p>Programme restructuration et de mise à niveau (UEMOA)</p> <p>WACIP par IFDC</p>
	2- Faciliter la mise en place d'un mécanisme de certification du coton afin d'augmenter sa valeur commerciale		<p>2.1 Adopter un programme régional de gestion de la qualité conforme aux normes internationales : définition des normes d'échantillonnage, de mesure, d'emballage, de marquage, de conditionnement, de conservation et de transport etc.</p> <p>2.2 Soutenir le Centre technique régional de classement instrumental du coton d'Afrique de l'Ouest (Ségou) pour l'optimisation du classement par instrument dans la sous-région</p> <p>2.3 Soutenir la mise à niveau des laboratoires nationaux de la sous-région, le renforcement des capacités du personnel chargé du classement et de la métrologie, ainsi que les représentants des associations de producteurs de la zone UEMOA.</p> <p>2.4 Accompagner les sociétés cotonnières et d'égrenage pour une certification aux normes internationales (notamment ISO).</p> <p>2.5. Harmoniser et réglementer l'introduction et la certification des « nouvelles initiatives » du coton (marchés de niche)</p>	<p>2.1 Producteurs, OPC, transporteurs et sociétés cotonnières</p> <p>2.2 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p> <p>2.3 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p> <p>2.4 Producteurs, OPC et sociétés cotonnières</p> <p>2.5 Producteurs, égreneurs</p>	<p>2.1 Commission UEMOA, Etats, A.C.A. et AProCA</p> <p>2.2 Commission UEMOA, Etats et A.C.A.</p> <p>2.3 Commission UEMOA, CERFITEX et A.C.A.</p> <p>2.4 Commission UEMOA et A.C.A.</p> <p>2.5. Commission UEMOA, Producteurs, égreneurs</p>	<p>2.1 Programme adopté et fonctionnel</p> <p>2.2 Nombre de laboratoires ayant bénéficié d'un appui ; nombre d'échantillons analysés par le Centre de Ségou</p> <p>2.3 Nombre de laboratoires mis à niveau. Nombre d'agents formés.</p> <p>2.4 Nombre de sociétés certifiées ISO ou en cours de certification.</p> <p>2.5 Réglementation en place</p>

**Objectif Stratégique**

**III- Soutenir le développement et la promotion du coton et des textiles de la zone UEMOA sur le marché régional et international**

Objectifs Opérationnels	Priorité	Activités	Segment de la filière	Responsable de la mise en œuvre	Indicateurs de progrès	Appui technique envisageable pour la mise en œuvre
<p>1- Renforcer la capacité des acteurs dans le domaine de la commercialisation du coton</p>		<p>1.1 Renforcer et promouvoir les programmes et les outils d'analyse et de veille économique et commerciale visant à faciliter la connaissance de l'environnement du marché international du coton</p> <p>1.2 Mettre en place des programmes de formation afin de mieux comprendre les marchés des pays importateurs de coton, le fonctionnement de leur industrie du textile et de la confection et les besoins de consommateurs finaux</p> <p>1.3 Soutenir des programmes de sensibilisation pour une meilleure compréhension des pratiques commerciales (procédures destinées à fixer le prix du coton, celles relatives à l'importation du coton, des questions liées aux contrats, au coûts et délais de transit et de transport, au financement et au rôle des négociants)</p> <p>1.4 Faciliter l'organisation de mission de familiarisation et de missions commerciales afin d'initier des contacts commerciaux</p> <p>1.5 Mettre en place un mécanisme permettant l'implication des banques locales durant les négociations (régler les questions contractuelles et financières) avec les clients étrangers, et celle des banques des pays importateurs dans le financement des campagnes cotonnières</p> <p>1.6 Renforcer les capacités du personnel des sociétés cotonnières en techniques de commercialisation</p> <p>1.7 Garantir la régularité de l'offre via la coopération sous-régionale</p>	<p>1.1 Producteurs, OPC, Sociétés cotonnières/Exportateurs</p> <p>1.2 OPC, Sociétés cotonnières/Exportateurs</p> <p>1.3 Producteurs, OPC, Sociétés cotonnières/Exportateurs</p> <p>1.4 Sociétés cotonnières/Exportateurs</p> <p>1.5 Sociétés cotonnières/Exportateurs</p> <p>1.6 Sociétés cotonnières/Exportateurs</p> <p>1.7 Sociétés cotonnières, Unités textiles</p>	<p>1.1 Commission UEMOA, AproCA, CCR</p> <p>1.2 ACA, AproCA et Commission UEMOA</p> <p>1.3 ACA, AproCA et Commission UEMOA</p> <p>1.4 ACA, AproCA et Commission UEMOA</p> <p>1.5 ACA, AproCA et Commission UEMOA</p> <p>1.6 ACA, AproCA et Commission UEMOA</p> <p>1.7 Etats, ACA, Commission UEMOA</p>	<p>1.1 Nombre d'outils renforcés et mis à jour disponibles auprès des OPCs et des sociétés cotonnières. -Taux de consultation/ d'utilisation des outils</p> <p>1.2 Nombre de formations effectuées et nombre de personnes formées. -Niveau de compréhension (avant et après formation) - Taux de satisfaction</p> <p>1.3 Nombre d'actions de sensibilisation et nombre de personnes sensibilisées. -Niveau de compréhension (avant et après). - Taux de satisfaction</p> <p>1.4 Nombre de missions effectuées. -Montant des échanges commerciaux générés. - Ratio soc cot/contrats signés</p> <p>1.5 Nombre (et fréquence) de banques impliquées dans des négociations (enquête A/A)</p> <p>1.6 Nombre de formations effectuées et nombre de personnes formées. -Niveau de compréhension (avant et après formation) - Taux de satisfaction</p> <p>1.7 Tonnage de fibre vendu dans la sous-région</p>	<p>ICAC</p> <p>PAFICOT</p> <p>Plateforme ACP</p> <p>CNUCED (Info comM)</p> <p>ITC</p>

2-	<p align="center"><b>Renforcer la capacité des acteurs dans le domaine de la commercialisation du textile, de la confection et de la création</b></p>	<p>2.1 Identifier les acteurs institutionnels du secteur, définir le cadre opérationnel et les procédures décisionnelles de la mise en œuvre des activités de l'Agenda Coton Textile concernant les acteurs du secteur textile confection et création</p> <p>2.2 Créer un cadre d'échange et de partenariat entre les industriels textiles, les confectionneurs et les créateurs régionaux afin de faciliter l'intégration verticale de la chaîne de valeur dans la sous-région</p> <p>2.3 Renforcer et promouvoir les programmes et les outils d'analyse et de veille économique et commerciale visant à faciliter la connaissance de l'environnement international du textile, de la confection et de la création</p> <p>2.4 Mettre en place des programmes de formation afin de renforcer la maîtrise des circuits commerciaux internationaux (réglementations des pays récepteurs, outils pratiques pour exporter, négociations commerciales)</p> <p>2.5 Mettre en place des programmes de formation et de préparation à la participation aux foirails Acheteurs-Vendeurs</p> <p>2.6 Mettre en place un fond de soutien aux initiatives de partenariat commercial entre acteurs locaux et investisseurs étrangers</p> <p>2.7 Créer un mécanisme permettant l'implication des banques locales et étrangères durant les négociations avec les clients étrangers</p>	<p>2.1 Industriels textiles, Confectionneurs, Créateurs</p> <p>2.2 Industriels textiles, Confectionneurs, Créateurs</p> <p>2.3 Industriels textiles, Confectionneurs, Créateurs</p> <p>2.4 Industriels textiles, Confectionneurs, Créateurs</p> <p>2.5 Industriels textiles, Confectionneurs, Créateurs</p> <p>2.6 Industriels textiles, Confectionneurs, Créateurs</p> <p>2.7 Industriels textiles, Confectionneurs, Créateurs</p>	<p>2.1 Commission UEMOA, Etats</p> <p>2.2 Commission UEMOA</p> <p>2.3 Commission UEMOA</p> <p>2.4 Commission UEMOA</p> <p>2.5 Commission UEMOA</p> <p>2.6 Etats</p> <p>2.7 Commission UEMOA, Etats</p>	<p>2.1 Acteurs institutionnels recensés et sélectionnés. Matrice du cadre logique développée.</p> <p>2.2 Nb de protocoles d'accord signés. Nb de transactions commerciales ayant intégré plusieurs acteurs de la CV de la sous-région.</p> <p>2.3 Nb d'outils renforcés et disponibles. Taux de consultation/d'utilisation des outils</p> <p>2.4 Nombre de formations effectuées et nombre de personnes formées. Niveau de compréhension (avant et après formation). Taux de satisfaction</p> <p>2.5 Taux d'appréciation. Montant des échanges générés par rapport aux années précédentes.</p> <p>2.6 Nombre de partenariats techniques, financiers et techniques</p> <p>2.7 Nombre (et fréquence) de banques impliquées dans des négociations (enquête A/A)</p>	<p>UNIDO</p> <p>CDE</p> <p>USAID</p> <p>ITC</p>
3-	<p align="center"><b>Promouvoir le coton de la zone UEMOA</b></p>	<p>3.1 Valoriser les résultats des missions commerciales (activités menées dans le secteur de la formation, du marketing et contacts déjà établis) pour promouvoir le textile, la confection et la création de la sous-région</p> <p>3.2 Organiser des missions commerciales/promotion à l'étranger afin de "bonifier" l'image du coton de la région et de faire connaître les initiatives de lutte contre la contamination</p> <p>3.3 Organiser des visites de filateurs et confectionneurs étrangers dans la zone UEMOA</p> <p>3.4 Identifier et appuyer le développement de supports d'information et de promotion appropriés sur le coton de la zone UEMOA (plateforme, DVD, plaquettes, brochure etc.)</p> <p>3.5 Développer des marchés préférentiels pour le coton-fibre africain (coton durable, biologique et équitable)</p>	<p>3.1 Sociétés cotonnières/Exportateurs</p> <p>3.2 Sociétés cotonnières/Exportateurs</p> <p>3.3 Sociétés cotonnières/Exportateurs</p> <p>3.4 Sociétés cotonnières/Exportateurs</p> <p>3.5 Sociétés cotonnières/Exportateurs</p>	<p>3.1 ACA, Commission UEMOA,</p> <p>3.3 ACA Commission UEMOA, AproCA</p> <p>3.2 ACA Commission UEMOA, AproCA</p> <p>3.4 ACA Commission UEMOA, AproCA</p> <p>3.5 Commission UEMOA, ACA, AproCA</p>	<p>3.1 Nb de partenariats ou/et coopérations engagés</p> <p>3.2 Nombre de missions effectuées.</p> <p>- Evolution de l'image du coton de la sous région (enquête)</p> <p>- Nb d'acteurs étrangers rencontrés</p> <p>3.3 Nombre de visites effectuées et nombre de filateurs et confectionneurs étrangers.</p> <p>3.4 Nombre de supports de promotion développés ou renforcés.</p> <p>Taux d'utilisation et d'efficacité</p> <p>3.5 Nb de liens commerciaux établis. Croissance des marchés préférentiels (valeur et %). Volume (CFA) échangé.</p>	<p>Programme régional de promotion commerciale (UEMOA)</p> <p>Programme Tous ACP</p> <p>ITC</p>

	4-	<p><b>Promouvoir le textile, la confection et la création de la zone UEMOA</b></p>	<p>4.1 Valoriser les résultats des missions commerciales (activités menées dans le secteur de la formation, du marketing et contacts déjà établis) pour promouvoir le textile, la confection et la création de la sous-région</p> <p>4.2 Mettre en place des programmes de formation et de préparation à la participation aux salons (différences entre un salon et une foire, tendances, normes internationales)</p> <p>4.3 Appuyer la participation des acteurs aux salons internationaux (élaboration de supports et d'outils marketing modernes, soutien aux frais financiers)</p> <p>4.4 Organiser des visites d'acheteurs potentiels de textile et de création</p> <p>4.5 Etude pour la capitalisation du nom et de la valeur du créateur (valoriser et quantifier la marque)</p> <p>4.6 Réhabiliter le Salon International du Textile et Habillement d'Abidjan et renforcer les salons de la sous-région existants (FIMA Festival International de la Mode Africaine au Niger) et le SIHADAK (Salon International de l'Habillement de Dakar ... etc)</p>	<p>4.1 Industriels textiles, Confectionneurs, Créateurs</p> <p>4.2 Industriels textiles, Confectionneurs, Créateurs</p> <p>4.3 Industriels textiles, Confectionneurs, Créateurs</p> <p>4.4 Industriels textiles, Confectionneurs, Créateurs</p> <p>4.5 Industriels textiles, Confectionneurs, Créateurs</p> <p>4.6 Industriels textiles, Confectionneurs, Créateurs</p>	<p>4.1 Commission UEMOA</p> <p>4.2 Commission UEMOA</p> <p>4.3 Commission UEMOA</p> <p>4.4 Commission UEMOA</p> <p>4.5 Commission UEMOA</p> <p>4.6 Commission UEMOA, Etats</p>	<p>4.1 Nb de partenariats ou/et coopérations engagés</p> <p>4.2 Nombre de formations effectuées et nombre de personnes formées. Taux de satisfaction des participants</p> <p>4.3 Montants alloués</p> <p>4.4 Nb de visites organisées. Nb d'acheteurs potentiels</p> <p>4.5 Nb de marques valorisées</p> <p>4.6 Taux de participation aux différents salons. Taux d'appréciation des organisateurs et participants.</p>	<p>UNIDO</p> <p>CDE</p> <p>USAID</p> <p>ITC</p>
--	----	--	---	---	--	---	---

**Objectif Stratégique**

**IV - Développer la transformation locale de la fibre de coton**

Objectifs Opérationnels		Priorité	Activités	Segment de la filière	Responsable de la mise en œuvre	Indicateurs de progrès	Appui technique envisageable pour la mise en œuvre
1 -	Création d'un fonds régional d'Investissement (ou d'un mécanisme de financement) pour le développement de l'industrie coton-textile	1	Mettre en place le fonds régional d'investissement ou un mécanisme de financement	Segment textile-habillement	BOAD, Commission UEMOA	Montant débloqué Nombre d'entreprises bénéficiaires Nombre d'entreprises ayant effectivement reçu le financement	BOAD
2-	Appuyer les entreprises du secteur coton textile	2	<p>2.1 Evaluer la situation de l'ensemble des entreprises textiles existantes afin d'identifier celles qui sont potentiellement compétitives (classification)</p> <p>2.2. Réaliser le diagnostic des entreprises potentiellement compétitives (fonds de roulement, investissement, restructuration, etc.)</p> <p>2.3. Financer les besoins des entreprises retenues</p> <p>2.4. Appuyer les entreprises de transformation par des mesures incitatives (fiscalité, prêts bonifiés, décote des matières premières)</p> <p>2.5 Appuyer la modernisation, la mise à niveau et l'adaptation des équipements des usines de textile, de confection et d'habillement</p> <p>2.6. Soutenir la formation et le perfectionnement du personnel et des dirigeants des unités de textile, de confection et d'habillement</p>	<p>2.1 Segment textile-habillement</p> <p>2.2 Segment textile-habillement</p> <p>2.3 Segment textile-habillement</p> <p>2.4 Segment textile, égreneurs</p> <p>2.5 Unités de textile, de confection et d'habillement</p> <p>2.6 Unités de textile, de confection et d'habillement</p>	<p>2.1 Commission UEMOA BOAD,</p> <p>2.2 Commission UEMOA BOAD,</p> <p>2.3 Commission UEMOA BOAD,</p> <p>2.4 Commission UEMOA BOAD,</p> <p>6.1 BOAD, Commission UEMOA, Association des professionnels, Etats</p> <p>6.2 Commission UEMOA, Association des professionnels, Etats</p>	<p>2.1 .Nombre d'entreprises évaluées- Nombre d'entreprises éligibles</p> <p>2.2 Nombre d'entreprises diagnostiquées</p> <p>2.3 Nombre d'entreprises bénéficiaires- Montant du financement- Nombre d'entreprises ayant effectivement reçu le financement</p> <p>2.4 Nombre d'entreprises bénéficiaires de mesures incitatives</p> <p>2.5 Nb d'unités équipées. Nb de personnels formés.</p> <p>2.6 Nb de personnels et de dirigeants formés. Nb de modules de formation. Nb de sociétés bénéficiaires</p>	<p>Etude de la BOAD sur les unité de transformation.</p> <p>BCEAO BAD ITC ONUDI</p>

	<p>3 - Améliorer l'environnement du secteur textile</p>	<p>3</p>	<p>3.1 Intégrer dans le code communautaire des investissements un chapitre sur les facilités à accorder aux investisseurs dans le secteur coton-textile au sein de l'UEMOA</p> <p>3.2 Mettre à la disposition des investisseurs des terrains et bâtiments industriels à prix attractifs</p> <p>3.3 Protéger le marché régional des textiles (lutte contre la fraude, contrebande, contrefaçon) et la propriété industrielle</p> <p>3.4 Favoriser l'intégration verticale entre les cotonculteurs, les égreneurs et les filateurs</p> <p>3.5 Développer les pôles de compétitivité dans les bassins cotonniers sur la base des propositions de l'étude d'approfondissement sur les fonds coton</p> <p>3.6 Créer des bourses de sous-traitance au sein des pôles de compétitivité</p> <p>3.7 Réaliser des infrastructures pour couvrir les besoins des industries textiles en électricité et en eau, à des coûts bonifiés</p> <p>3.8 Accompagner les industries textiles à créer leurs propres unités de production d'énergie</p> <p>3.9 Assurer l'approvisionnement des unités de transformation de fibre en matières premières par un système de quota de la production nationale ou régionale</p> <p>3.10 Financer le développement des centres artisanaux du textile</p> <p>3.11 Redynamiser l'Organisation Professionnelle des Industries Cotonnières et Textiles (OPICT) et l'élargir au segment de l'habillement</p> <p>3.12 Accompagner les unités industrielles dans la mise en place d'une station de traitement des effluents</p>	<p>3.1 Segment textile-habillement</p> <p>3.2 Segment textile-habillement</p> <p>3.3 Segment textile-habillement</p> <p>3.4 Segment textile-habillement</p> <p>3.5 Segment textile-habillement</p> <p>3.6 Segment textile-habillement</p> <p>3.7 Segment textile-habillement</p> <p>3.8 Segment textile-habillement</p> <p>3.9 Segment textile-habillement</p> <p>3.9 Segment artisanat</p> <p>3.11 Segment textile habillement</p> <p>3.12 Segment textile-habillement</p>	<p>3.1 Commission UEMOA et CCR</p> <p>3.2 Etats et Commission UEMOA</p> <p>3.3 Etats, Commission UEMOA</p> <p>3.4 Etats, Commission UEMOA, ACA</p> <p>3.4 Etats et Commission UEMOA</p> <p>3.6 Etats, Commission UEMOA,</p> <p>3.7 Etats, Commission UEMOA,</p> <p>3.8 Etats, Commission UEMOA, BOAD</p> <p>3.9 Etats, Commission UEMOA, BOAD</p> <p>3.10 Etats, Commission UEMOA, BOAD</p> <p>3.11 Commission UEMOA, Etats</p> <p>3.12 Etats</p>	<p>3.1 Un code communautaire des investissements. Nombre de fréquentations du guichet unique</p> <p>3.2 Surface de terrain attribuée. Nombre de bâtiments industriels-Nombre d'investisseurs bénéficiaires</p> <p>3.3 Nombre d'actes pris en faveur de la protection</p> <p>3.4 Nombre de séances de concertation- Taux de satisfaction des besoins en matières premières de filature</p> <p>3.5 Nombre d'usines installées dans les bassins cotonniers</p> <p>3.6 Nombre de contrats de sous-traitance et nombre d'entreprises de sous-traitance en activité</p> <p>3.7 Nombre d'infrastructures réalisées- Taux de réduction du coût de l'électricité et de l'eau</p> <p>3.8 Nombre d'entreprises appuyées-Taux d'accroissement de la satisfaction des besoins</p> <p>3.9 Volume de quota attribué-Nombre d'entreprises bénéficiaires</p> <p>3.10 Nombre de centres artisanaux ouverts .Montant investi</p> <p>3.11 Renouvellement effectif des instances de l'OPICT- segment habillement intégré- instances fonctionnelles</p> <p>3.12 Nombre de stations de traitement réalisées</p>	<p>Projet e-régulation Commission UEMOA / CNUCED</p> <p>Traitement de la sous-traitance (PAU)</p> <p>ITC</p> <p>FACADE</p> <p>GARI</p> <p>FSA</p> <p>CERFITEX</p> <p>ONUDI,</p> <p>Fonds Mondial pour l'Environnement</p>
--	---	----------	--	---	---	--	---

	<p><b>4 - Mettre en place un programme régional de formation et de conseil aux métiers du textile</b></p>	<p><b>4</b></p>	<p>4.1 Mettre en œuvre les programmes CERFITEX de formation "clé en main" sur les différents métiers du textile, développés suite au diagnostic sur les besoins en formation de l'industrie du textile</p> <p>4.2 Renforcer les activités du CERFITEX aux services de contrôle, d'analyse et de recherche sur les produits fabriqués ou importés dans l'espace UEMOA</p> <p>4.3 Mettre en place et renforcer les centres techniques nationaux en textile et habillement visant à vulgariser/disséminer les formations du CERFITEX</p> <p>4.4 Faciliter la coopération technique sud-sud afin de favoriser le partage de connaissance et le transfert de compétences</p> <p>4.5 Favoriser la création de cabinets spécialisés dans le conseil aux industries du secteur coton textile</p>	<p>4.1 Segment textile-habillement</p> <p>4.2 Segment textile-habillement</p> <p>4.3 Segment textile-habillement</p> <p>4.4 Segment textile-habillement</p> <p>4.5 Segment textile-habillement</p>	<p>4.1 Commission UEMOA et CERFITEX</p> <p>4.2 Etats, Commission UEMOA,</p> <p>4.3 Commission UEMOA et Etats</p> <p>4.4 Commission UEMOA</p> <p>4.5 Commission UEMOA, CCR</p>	<p>4.1 Nombre de sessions de formation organisées Nombre de personnes formées</p> <p>4.2 Nombre de services effectués- Nombre d'entreprises bénéficiaires</p> <p>4.3 .Nombre de centres créés- Nombre de sessions de formation organisées Nombre de personnes formées- Nombre de modules dispensés</p> <p>4.4 Nombre d'accords de coopération signés Nombre d'innovations répertoriées-Nombre d'appui techniques réalisés</p> <p>4.5 Nombre de cabinets créés</p>	
--	---	-----------------	--	--	---	---	--

**Objectif Stratégique**

**V- Favoriser le développement et la promotion de la filière oléagineuse (Graine de coton)**

Objectifs Opérationnels		Priorité	Activités	Segment de la filière	Responsable de la mise en œuvre	Indicateurs de progrès	Appui technique envisageable pour la mise en œuvre
1-	Sécuriser l'approvisionnement des industries de trituration en matière première		1.1. Faire adopter et mettre en œuvre une stratégie appropriée pour l'approvisionnement privilégié des industries de trituration des graines	1.1 Industriels (tritrateurs et égreneurs)	1.1 Commission UEMOA, AIFO	1.1 Taux d'utilisation des capacités installées, taux d'accroissement de la production du coton graine, pourcentage de graine triturée par l'industrie locale (100%)	Commission UEMOA
			1.2. Réglementer le marché local (mise en application de la réglementation de lutte contre la fraude, la concurrence déloyale, de sécurité sanitaire, adoption de mesures de dissuasion de l'exportation de la graine de coton hors zone UEMOA)	1.2 Industriels (tritrateurs et égreneurs)	1.2 Commission UEMOA, AIFO, Etats Membres	1.2 Pourcentage de graine triturée par les industries locales	
2-	Améliorer la compétitivité des produits issus de la transformation de la graine de coton		2.1 Soutenir les unités industrielles de fabrication d'aliments de bétail/de compactage de tourteau intégrées aux unités de trituration de graines de coton	2.1 Industriels (égreneurs et tritrateurs)	2.1 Commission UEMOA, AIFO	2.1 Nombre et % des usines de trituration intégrées pour la fabrication d'aliment de bétail et de compactage	AIFO, Commission UEMOA Fonds d'appui à l'apprentissage, Fonds d'appui à la formation
			2.2 Accroître la valorisation de la graine de coton et des produits dérivés de la trituration (stratégie de valorisation des autres produits dérivés)	2.2 Industriels (égreneurs et tritrateurs)	2.2 Commission UEMOA, AIFO	2.2 Taux d'accroissement de la quantité d'aliment de bétail et de produits dérivés	
			2.3 Assister les unités de transformation industrielles pour la restructuration et la mise à niveau en vue de l'amélioration de la qualité des produits et de la productivité	2.3 Industriels (égreneurs et tritrateurs)	2.3 Commission UEMOA, AIFO	2.3 Nombre d'unités industrielles accompagnées	
			2.4 Réglementer le marché local (mise en application de la réglementation de lutte contre la fraude, la concurrence déloyale et de sécurité sanitaire)	2.4 Industriels (égreneurs et tritrateurs)	2.4 Commission UEMOA, AIFO, Etats Membres	2.4 Pourcentage de graine triturée par les industries locales	